

Il fut appelé au sénat le 30 septembre 1882. Conservateur en politique, il fut favorable à un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, qui aurait été assis sur des bases équitables, et à un tarif sage et protecteur.

En outre, l'honorable M. Masson a succédé à M. Dostaler, l'automne dernier, comme membre du conseil législatif de la province de Québec pour la division De La Naudière.

L'incendie de la Pointe à la Frégate — Nous reproduisons du *Courrier du Canada* :

Evêché de Rimouski, 28 octobre 1884.

A. M. le Rédacteur en-chef du *Courrier du Canada*.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis chargé par Monseigneur l'Evêque de St Germain de Rimouski, de vous demander l'insertion dans votre journal de l'extrait suivant d'une circulaire adressée au clergé du diocèse.

Sa Grandeur profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui ont déjà contribué, ou qui contribueront au soulagement d'une si grande infortune, particulièrement le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les honorables messieurs Fortin et Flynn, députés du comté de Gaspé, et les propriétaires et rédacteurs de journaux qui ont bien voulu ouvrir une liste de souscription à cette intention, et ceux qui voudront bien se joindre à eux, ou répondre à cet appel.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

EDMOND LANGEVIN,

Vicaire-Général.

GRAND INCENDIE À LA POINTE-À-LA-FRÉGATE.

Un télégramme du Révd M. Pouliot, missionnaire du Cloridorme, m'annonce une bien triste nouvelle d'un de ses postes, celui de la Pointe-à-la-Frégate.

À 8 heures lundi soir, un fort vent de Nord Ouest s'est élevé. Le feu, allumé depuis plusieurs jours, a détruit le poste de la Pointe à la-Frégate et le voisinage, à l'exception de 5 maisons habitées. En moins de 2 heures, grandes, hangars, provisions, tout est devenu la proie des flammes. Trente-cinq familles sans pain, sans abri, sans vêtements; borges et autres agrès du pèche ou grande partie détruits.

Les deux familles manquant sont retrouvées. Les incendies se sont échappés avec de grandes difficultés. Secours de l'étranger nécessaires.

C'est une grande épreuve pour ces infortunées familles, vous le comprenez bien, messieurs, surtout en cette saison déjà rigoureuse. J'ai aussitôt demandé de l'aide au gouvernement provincial, et j'espère n'être pas refusé; mais il nous faut faire aussi notre part pour soulager une si pressante détresse. Chaque curé va donc annoncer une quête dans sa paroisse *en argent ou en effets*, et m'en transmettre aussitôt le montant. En pareille occurrence, la célérité double la valeur des secours.

Que Dieu récompense chacun de sa charité envers ces familles si affligées!

Le journalisme à scandale. — Nous avons déjà parlé du peu de souci qu'une certaine presse semble avoir de sa responsabilité, et de la manière dont elle comprend son devoir vis-à-vis le public. Nous avons publié, à ce sujet, l'opinion du vénérable évêque de

Cincinnati. Voici aujourd'hui une voix épiscopale canadienne qui répète le même solennel avertissement aux journalistes chrétiens, Mgr Moreau, évêque de Saint Hyacinthe, vient d'adresser à l'éditeur du *Sorelois* la lettre suivante :

“ St-Hyacinthe, 12 octobre 1884.

“ Monsieur l'éditeur,

“ Depuis assez longtemps, je déplore une coutume malheureuse à laquelle se laissent aller un bon nombre de nos journaux, non-seulement protestants mais même catholiques. Je veux parler de cet empressement qu'ils mettent à reproduire dans leurs colonnes les faits immoraux et scandaleux qui se produisent sur les divers points de notre pays et même de l'étranger. En effet, si un malheureux commet un viol, si un autre se suicide, si un homme s'enfuit avec une femme, si les maisons des prostituées sont le théâtre d'événements extraordinaires et toujours scandaleux, comme tout ce qui se fait dans ces repaires immondes; si une famille est blessée dans son honneur par une démarche honteuse et avilissante d'un de ses membres, fils ou fille, qui s'égare notablement; si un de ces rebuts de la société, être avili qui n'est plus que matière, étale sa corruption au grand jour et sur les places publiques; si enfin il se commet une action honteuse quelque part, de suite les journaux ramassent ces immondices et les servent en pâture à leurs lecteurs. Il y a là, à mon avis, un oubli regrettable du respect dû à ces mêmes lecteurs et une atteinte très grave portée à la morale publique, car il est de fait que la vue du crime entraîne le crime, familiarise avec le crime, enhardit dans le crime.

“ Il peut se faire que les éditeurs de journaux ne se rendent pas compte des funestes effets que produisent les nouvelles du genre de celles que je viens de mentionner, mais ces effets n'en sont pas moins réels et déplorables.

“ Comme gardien de la sainte morale et du nom des âmes que j'ai le devoir de prévenir contre tous les scandales et de sauver, je viens vous prier de ne jamais permettre qu'aucun fait, aucune nouvelle où la morale sera lésée, ne soit relatée dans votre journal. Et cette instance demandée je l'adresse non seulement à vous mais aux éditeurs de tous les journaux du diocèse, avec l'intime confiance que je serai exaucé.

“ Veuillez me croire,

“ Monsieur l'éditeur,

“ Votre tout dévoué serviteur,

“ † L. Z. EVÊQUE de S. Hyacinthe. ”

Voilà de graves paroles, qui sont malheureusement trop justifiées par l'absence de scrupule avec laquelle un certain nombre de nos journaux ramassent toutes les immondices de la rue et des bouges.

Espérons que ces avertissements réitérés finiront par mettre un frein à la licence de la presse. — *Courrier du Canada*.

L'agriculture. — Plusieurs grands et saints personnages ont illustré chaque profession. Que's sont les patrons de celle-ci? On le devine sans peine; ils sont innombrables: Adam, Abel, Seth et leurs descendants les plus saints, puis Noé et ses fils, Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils, enfin les plus illustres patriarches, avec la plupart de leurs enfants, qui se